# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS,
JEUDI MATIN, 3 AOUT.


## VAPEURS

### COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

SAINT-LAURENT, capt Lemarié, samedi, 29 juill
VILLE-DE-PARIS, capt Surmont, samedi, 12 août
PEREIRE, capt Danré, samedi, 26 août.
LAFAYETTE, capt Rousseau, samedi, 9 septem.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $140 ; Seconde cabine, $75.

Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEO. MACKENZIE,
Agent, 58 Broadway, New-York,
ou à M. GRAND & Cie, Agents,
No. 21 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

### Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Steamers entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, par la voie du Havre, Southampton et La Havane.

Les steamers du LLOYD de L'ALLEMAGNE DU NORD recommenceront leurs voyages réguliers comme suit:

| De Brême. | | De la N.-Orléans. |
|---|---|---|
| KOLN | 6 Sept. | 21 Octobre. |
| FRANKFURT | 1 Oct. | 11 Novembre. |
| HANOVER | 25 Oct. | 2 Décembre. |

Ils toucheront au Hâvre et à la Havane, en venant de Brême et, en s'en retournant à Brême, à la Havane et à Southampton pour débarquer et recevoir les passagers et le fret.

Les départs subséquents seront annoncés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Havre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres ... $[illegible] en or.
Entrepont ... $[illegible]

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, au Havre et à Brême:

Chambres ... $[illegible] en or.
Entrepont ...

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres ... $[illegible] en monnaie courante
Entrepont ... 20

Les soussignés délivrent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre pour la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
No 42 de la rue de l'Union.

### Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

CRESCENT CITY...... Capt. Minor B. Crowel
SHERMAN.......... Capt.—
GEN'L MEADE...... Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES.... Capt. Geo. H. Smith,
MISSISSIPPI....... Capt. W. P. Henry.
WESTERN METROPOLIS......... Capt. H. S. Quick
EMILY B. SOUDER, Capt. B. F. Busdick
arrivent de New York, tous les samedis.

Le steamer MISSISSIPPI, W. P. Henry, commandant, partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, SAMEDI le [illegible] août, à 8 h. P. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres ................ $50 00.
Entrepont ................ 25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow, Hambourg et Brême.

Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 185.

### Pour New-York, directement

Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants:

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST LOUIS.

Le steamer CORTES, A. Gilman, commandant, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse DIMANCHE, [illegible] heures A. M.

Passage ................ $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No. 41.

Pour PHILADELPHIE, via la Havane—Départ SAMEDI, 19 août. Le beau steamer de première classe JUNIATA, capitaine Hoxie. Pour fret ou passage, s'adresser à WM. CREEVY, Agent.

### Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
W. S. PIKE
J. J. Brown, capitaine.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, coin Commune et Delta.

### Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton-Rouge et au Railroad de Grosse-Tête.

Le bateau ST. JOHN, capitaine W. B. Greathouse, commis J. P. McElroy. — Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANCON, 11 rue Conti.

Pour les Attakapas et l'Atchafalaya—Départ MERCREDI, 2 août, à 5 heures P. M.— Le vapeur CHEROKEE, d'un faible tirant d'eau, capitaine J. P. Fergey, commis D. E. Grover. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEO. D. HITE, 17 rue Tchoupitoulas. J. P. CARLIN, No 4.

Pour le Bayou Vermilion. Le bateau à vapeur PELICAN STATE partira de Brashear City, pour le Bayou Vermilion, tous les JEUDIS, à midi. Le fret doit être expédié par le chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan, aux soins du "Pelican State" Brashear City. Il sera porté à un taux aussi réduit que les autres bateaux et fera le même service et continuera ses voyages tant qu'il y aura un expéditeur.
DEBLANC & BEER, agents,
Au No 21 de la rue St-Louis.

Pour la Côte jusqu'à Donaldsonville.

Le bateau à vapeur FROLIC, Jno. Reynaud, capitaine, Geo. M. D. Madère, commis. Jours de départ tous les MARDIS matin, à 10 heures, et tous les VENDREDIS soir, à 5 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

### La Côte et le Bayou Lafourche.

Service régulier de la Côte et du Bayou Lafourche
FLICKER.
Jos. F. Aucoin, capitaine, F. A. Chariet et N. E. Dupuis, commis.

Partira de la Nlle Orléans tous les MERCREDIS matin à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Pour Vermillionville et les débarcadères du Bayou Vermillion, via le chemin de fer de la Louisiane, du Texas et Brashear, de Morgan.

Départ de Brashear tous les JEUDIS, à l'arrivée du train de passagers d'Algiers.

STEAMER FLORA.

Jesse Collens, capitaine. Martin Juco, commis.

Le fret est reçu tous les jours au pied de la rue Ste-Anne.

Tous les frets pour l'aller payables d'avance, et ceux pour le retour payables contre livraison.

Fret pour Vermillionville aux taux du tarif du chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à THOS. J. STEPHENS, agent général du fret du chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan.

### Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.

51 ........ RUE DU CAMP ........ 51

W. VAN NORDEN, Président. HENRY PEYCHAUD, Vice-Président.
JOHN S. WALTON, Caissier.

Directeurs:
W. H. THOMAS, DAVID WALLACE,
H. J. MURRAY, Dr W. H. HOLCOMBE.

On paie six pour cent sur les sommes déposées. Coffres-fort à louer, et valeurs prises en garde. On se charge de collecter les intérêts sur valeurs et de faire les remises.

### Vente par le Marshal des E. Unis.

*Alexandre E. Prevett vs. Jules Labatut, et Northern Bank of Kentucky vs. le même.*

DANS la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le cinquième circuit et district de la Louisiane—Nos [illegible].

En vertu d'un writ pluries de fieri facias à moi adressé dans chacune des affaires ci-dessus, je vendrai au plus offrant et dernier enchérisseur, SAMEDI, le 5 août 1871, à midi, à la porte de la maison de Cour, dans la paroisse de la Pointe Coupée, la propriété ci-après décrite, savoir:

[illegible]

Conditions: Comptant, en billets des Etats-Unis au moment de l'adjudication.

L'acte de vente, l'enregistrement, les timbres et les revenus internes, etc., aux frais de l'acquéreur.

Nlle-Orléans, 29 juin 1871.
S. B. PACKARD,
Marshal des Etats-Unis.

---

## TEXAS.

LIGNES DE Steamers de la Malle des E.-Unis, de Morgan.

Les steamers en fer suivants composent ces lignes: AGNES, ALABAMA, AUSTIN, CLINTON, CITY OF NORFOLK, HARLAN, J. G. HARRIS, W. G. HEWES, HUTCHINSON, JOSEPHINE, MATAGORDA, MORGAN, SAINT MARY, WHITNEY.

POUR GALVESTON & INDIANOLA.

Le steamer W. G. HEWES, E. S. Bourne, commandant, Partira du pied de la rue St. Joseph VENDREDI, 4 août, à 8 A. M.

Du fret pour Galveston et Indianola est pris à des taux spéciaux.

Pour Brazos Santiago, via le Chemin de fer de Morgan, La., Texas & Brashear.

Le steamer J. C. HARRIS, Capt. S. P. Farwell, Partira de Brashear à l'arrivée du train de 8 A. M. JEUDI, 10 AOUT.

Le consignataire payera la moitié de l'allège à Brazos.

Pour Rockport, Fulton, St. Mary's et Corpus Christi.

Le steamer A. C. HARRIS, Capt. S. P. FARWELL, Partira de Brashear à l'arrivée du train de 8 A.M., JEUDI 3 AOUT.

Le fret de St-Mary's et de Corpus Christi est débarqué à Rockport.

Pour Galveston, route intérieure, pour les passagers et la malle.

Par la voie du chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan, et de Brashear.

Pour les Passagers et la Malle seulement.

LES PASSAGERS PRENNENT LE FERRY DU CHEMIN DE FER, au pied de la rue Ste. Anne, à 7 heures et demie du matin, et arrivent à 8 heures et demie du matin, à Brashear City, où ils prendront le steamer

WHITNEY, Capitaine I. N. Lewis, SAMEDIS, MARDIS et JEUDIS

On peut acheter des billets et retenir des chambres jusqu'à 5 heures du soir, tous les jours, (excepté les dimanches) aux bureaux des agents, ou au débarcadère du ferry, le matin du jour du départ.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents, au coin des rues Magasins et Natchez, N. O.

### MOBILE.

Pour Mobile.

Steamers de la Malle des Etats-Unis,—Ligne Morgan.

MARY, FRANCES, LOUISA, LAURA, SARAH.

CHANGEMENT DE PRIX.

Chambres, $2. Repas extra.
Entrepont, $1 2.

Un des susdits steamers partira, tous les jours, à l'arrivée du convoi du chemin de fer Pontchartrain, de 4 h. P. M.

On peut acheter des billets et retenir des chambres aux bureaux des soussignés.

Connaissements pour la rivière Alabama et les points de l'intérieur de l'Alabama et de la Géorgie. Tous les connaissements devront être signés avant 4 heures de l'après midi pour les marchandises embarquées à 2 heures et demie ou le taux du fret au point de destination, sera celui de la localité.

Toutes les marchandises devront porter la destination en plein.

La ligne Morgan n'est pas responsable des marchandises au delà de Mobile.

L'assurance de marchandises à Mobile et de Mobile, gratis.

Les bateaux pour Mobile partant le Samedi s'arrêteront à la Baie St-Louis et à la Passe Christian.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents, Coin Magasins et Natchez.

### Villes de Bains.

STEAMERS DE LA LIGNE MORGAN. Départ tous les Jours.

Les magnifiques steamer en fer LAURA, capitaine Joe Walker, FRANCES, Geo. Blakesley, Partiront de l'extrémité du chemin de fer, au Lac, comme suit:

Le FRANCES, les DIMANCHES, à l'arrivée du convoi de 8 heures du matin.

Les LUNDIS, à l'arrivée du convoi de midi, et n'ira qu'à la Baie St-Louis et à la Passe Christian.

Le FRANCES, les MERCREDIS et les VENDREDIS, à l'arrivée du convoi de 4 heures du matin. Il ira à Pascagoula, et de là s'arrêtera à Biloxi et à Ocean Springs.

Le LAURA, les MARDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 4 heures du matin et s'arrêtera à tous les points jusqu'à Ocean Springs.

Le LAURA, les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de midi, et ira jusqu'à Pascagoula.

RETOUR.

Le FRANCES part de la Passe Christian, les DIMANCHES et les LUNDIS soir, de Pascagoula les JEUDIS et les SAMEDIS après midi, et n'arrêtera ni à Ocean Springs ni à Biloxi.

Le LAURA part de Pascagoula les DIMANCHES après midi, et Ocean Springs les DIMANCHES, les MERCREDIS et les VENDREDIS soir.

PASSAGE—A tous les points, excepté Pascagoula, 50 cents, y compris le prix du passage du chemin de fer et les chambres. Passage à Pascagoula $1. Les repas se paient extra.

FRET—50 pour cent au-dessous des anciens prix de Mobile, sans frais de wharfage.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le convoi de 10 heures du matin lorsque le départ a lieu à midi. Pour les autres départs, le fret ne sera reçu que la veille.

Les billets de passage se vendent aux bureaux du chemin de fer Pontchartrain et sur les convois.

C. A. WHITNEY & Co., Au coin des rues Magasins et Natchez.

### Excursion du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le beau steamer CAMELIA, faisant le service de la malle des Etats-Unis, capitaine HANOVER, fera, pendant tout l'été, des excursions régulières le DIMANCHE et le MERCREDI, aux localités ci-dessus. Il partira du Lac, le DIMANCHE, à l'arrivée du train de 7 heures du matin, et le MERCREDI, à l'arrivée du train de 8 heures du matin. Il sera de retour le soir de ce même jour, à temps pour le convoi de sept heures.

Prix—aller et retour ......... $1.

Pour plus de détails, s'adresser à
COHEN M. SORIA,
Aux Nos. 18 et 20 de la rue de l'Union.

### Arrangement d'Eté.

Ligne de Steamers de la Malle des Etats-Unis, entre Mandeville et la N. O.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.—Le steamer de la malle à basse pression

CAMELIA, capitaine Miller,

Partira pour les ports ci-dessus indiqués les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 8 heures du matin; les MERCREDIS, à l'arrivée du convoi de 4 heures du matin; les MARDIS, VENDREDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 3 P. M., et le DIMANCHE par le train de 7 heures A. M.

Les voyages des LUNDIS et JEUDIS s'étendront aux débarcadères, sur le Tchefuncta, pour Covington.

Retour: Il quittera le "Old Landing" les MARDIS et les VENDREDIS, à 6 heures du matin, et de Mandeville les LUNDIS, MERCREDIS, JEUDIS et les SAMEDIS, à 6 heures du matin, les DIMANCHES et MERCREDIS de bonne heure.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du bateau qui précédera celui à l'arrivée duquel le bateau devra partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de nécessités.

Le CAMELIA ira, pour le moment, à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta.

COHEN M. SORIA, Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

---

CINQUIEME ETAT ANNUEL
DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

### FACTORS & TRADERS,

37 ........ Rue Carondelet ........ 37

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état de situation des affaires de la Compagnie, pour l'année expirée le 30 avril 1871, savoir:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Sur les risques d'incendie | $205,358 98 | | |
| Sur les risques de rivières | 383,761 15 | | |
| Sur les risques de mer | 50,894 26 | | $640,014 35 |
| En moins, primes sur risques non expirés le 30 avril 1871 | 64,127 60 | | |
| Primes rendues | 4,292 71 | | 68,419 71 |
| Montant net des primes | | | $471,594 68 |
| Pertes payées, savoir: | | | |
| Sur les risques de feu | 84,585 39 | | |
| Sur les risques de rivières | 106,001 89 | | |
| Sur les risques de mer | 18,064 25 | 207,651 53 | |
| Réassurances | 13,[illegible] 45 | | |
| Rendu pour escompte | 7,451 28 | | |
| Taxes payées | 10,423 93 | | |
| Dépenses générales | 27,916 25 | | |
| Moins les épargnes et les frais de polices | 15,740 78 | 26,207 47 | 263,115 44 |
| Balance | | | 208,479 19 |
| A ajouter, escompte et intérêt reçu | | 65,091 65 | |
| En moins, premier intérêt semestriel sur le capital payé, et le second dû maintenant | | 61,955 13 | 3,136 52 |
| Profits nets | | | 209,615 71 |

La Compagnie a maintenant l'actif suivant:

| | | |
|---|---|---|
| Billets d'actions pour le capital, souscriptions non voulues | 16,320 00 | |
| Prêts sur demande, des garanties par nantissement | 66,880 92 | |
| Argent comptant | 373,280 20 | 438,161 13 |
| Primes en voie de collection | 18,119 24 | |
| Billets à recevoir, prêts sur nantissement | 312,896 75 | |
| Billets à recevoir à courte échéance | 37,180 70 | |
| Actions de banque et autres | 166,797 50 | |
| Bons de ville et autres, net | 18,921 25 | |
| Actions des chemins de fer de ville | 82,375 00 | |
| Bonds de la Grand'Loge maçonnique de la Louisiane | 5,000 00 | |
| Bonds de la Salle de l'Association des Odd Fellows | 5,000 00 | |
| Bonds de l'association pour secourir les veuves et les orphelins israélites | 2,000 00 | 1,066,278 97 |

L'état de situation ci-dessus est une copie authentique et correcte des livres de la Compagnie.

HARMON DOANE, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
PAROISSE D'ORLÉANS,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, ce [illegible] jour de mai 1871.

EDWARD IVY, Notaire Public.

A un meeting spécial du Conseil de Direction, tenu ce jour, il a été résolu de payer SUR DEMANDE, libre de toute Taxe de Gouvernement, un second intérêt semestriel de CINQ pour cent jusqu'au 30 avril 1871.—Aussi dix pour cent par an, sur le montant du capital payé, et un DIVIDENDE EN ARGENT DE CINQUANTE pour cent aux actionnaires, sur le montant net ($[illegible]) des primes gagnées, dans la proportion de leurs parts individuelles.

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

Directeurs:

| | |
|---|---|
| Moses Greenwood, | H. Frellsen, |
| W. A. Johnson, | T. W. Rodd, |
| John I. Noble, | S. W. Pike, |
| John Chaffe, | H. W. Farley, |
| Marshall J. Smith, | A. A. Yates, |
| [illegible] | John I. Adams, |
| [illegible] | Isaac Scherck, |
| [illegible] | E. H. Wakeney, |
| F. V. Buckner, | Wm. Morrison, |
| Perry Nugent, | [illegible] |
| Samuel Friedlander, | J. T. Pace, |
| | Jos. W. Carroll. |

### JULIUS LOEFFLER,

Poseur et Marchand
D'INSTALLATIONS DE GAZ,
136 ........ RUE DE CHARTRES ........ 136
entre les rues St Louis et Toulouse.

---

## Médicaments.

### NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

#### Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs, fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

#### D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors qu'ils sont riches, ils tombent malades, leur estomac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, sur le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: C'était un brave homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant.

#### Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes, buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

#### l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas s'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

#### Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est lourd, fatigué par les chaleurs, et les enfants le plus souvent souffrent du ventre, qu'ils ont trop chargé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

#### Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion. Beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due à un suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint renaît, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront agréablement et à l'instant soulagées par le Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des effets vraiment merveilleux.

Dans les campagnes où les

#### Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et surtout d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

#### Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

#### C'est le Bitter du Sud.

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladie, il n'est rien de meilleur, rien de plus efficace que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par les pays chauds, la faiblesse du système nerveux et la débilité de l'estomac sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
nos agents, le vendent par charretées ou en gros.

On le trouve dans toutes les grosseries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
48 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1an

COMPAGNIE
### Commerciale d'Assurance
DE LA
### Nouvelle-Orléans.
CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

| | | |
|---|---|---|
| Primes pour l'année expirée le 31 mars 1871. | | |
| Incendie | $ 51,407 40 | |
| Marine | 17,448 26 | |
| Rivières | 104,[illegible] | |
| Plus—risques non expirés en mars 1870 | 18,229 00 | |
| | 191,538 26 | |
| Moins—risques non terminés le 31 mars 1871 | 17,470 60 | |
| Montant net des primes | | $174,[illegible] |
| Payé—sur risques d'incendie | $21,[illegible] | |
| sur risques de mer | 26,[illegible] | |
| sur risques de rivières | 36,[illegible] | |
| Payé—Réfraction | [illegible] | |
| Réassurances | [illegible] | |
| Primes remboursées | 1,[illegible] | |
| Taxes | 9,276 02 | |
| Contingent | 2,[illegible] | |
| Loyer | 4,[illegible] | |
| Dépenses, salaires, timbres, etc | 15,[illegible] | |
| | $141,[illegible] | |
| Moins—Intérêt et bénéfices indivis | [illegible] | |
| Bénéfice net | | [illegible] |

ACTIF.

| | |
|---|---|
| Billets pour actions | $[illegible] |
| Effets à recevoir sur hypothèques et garanties | [illegible] |
| Meubles | [illegible] |
| Harbor Boat Stock—17 actions | [illegible] |
| Bonds 7-30 pour cent de la ville de la Nlle-Orléans, $1600, valant | 1,[illegible] |
| Primes en voie de recouvrement, net | [illegible] |
| En caisse | [illegible] |
| | $[illegible] |

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1871.

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

Assermentés et souscrits pardevant moi, ce 10 avril 1871.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Le 10 avril, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de vingt-cinq piastres par action soit déclaré et porté au crédit des billets pour actions.

J. H. OGLESBY, Président,
JOHN T. HARDIE, Vice-Président,
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 20 avril 1871.

### Vins et Whiskies.

F. J. CARPENTIER,
234 ........ Rue Royale ........ 234
Entre St Philippe et Ursulines.

Whiskies, Brandy, Gin, Rhum, Cognac, Absinthe, Muscat de Frontignan, Bitters divers, Sardines à 20 cts. — Vermouth, Kirsch, Anisette, Marasquins, Curaçao, Madère, Fruits à l'eau-de-vie, Huile de différente qualité.

Fermé le dimanche, à 2 heures de l'après-midi.

---

CHEMINS DE FER.

### GRAND CHEMIN DE FER

[illegible]

RÉOUVERTURE

LES CONVOIS PARTIRONT ET ARRIVERONT COMME SUIT:

Malle et passagers, tous les jours, les dimanches exceptés ........ 7:30 A. M.
Accomodation Magnolia, tous les jours les dimanches exceptés ........ 4:00 P. M.
Exprès de nuit, quotidiennement ........ 5:30 P. M.
Exprès de nuit, arrivée ........ 10:10 A. M.
Accomodation Magnolia, tous les jours, les dimanches exceptés ........ 11:00 A. M.
Malle et passagers, tous les jours, les dimanches exceptés ........ [illegible]

L'EXPRÈS DE NUIT ne s'arrêtera qu'à HAMMOND et AMITE, et au de Magnolia.

Les WAGONS-SALONS DE PULLMAN sont attachés à tous les convois jusqu'à Louisville, cette correspondance, et on sont changement jusqu'à New York et toutes les principales villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Les billets se vendent au No 21 de la rue du Camp, coin Commune, au-dessous du City Hotel, et au Dépôt du Chemin de fer de Jackson.

E. O. SEWALL, surintendant général.
S. E. CAREY, agent général pour les billets.
S. W. SCOTT, agent général pour les passagers et agent voyageur.

### Chemin de fer de Pontchartrain.

[illegible]

A PARTIR du 30 juillet 1871, les convois de ce chemin partiront comme suit:

| DU LAC. | DE LA VILLE. Rue Girod. |
|---|---|
| 5 heures du matin. | 5 heures du matin. |
| 6 | 6 |
| 7 | 7 |
| 8 | 8 |
| 9 | 9 |
| 10 | 10 |
| 11 | 11 |
| 12 Midi. | 12 Midi. |
| 1 P. M. | 1 Après-midi. |
| 2 | 2 |
| 3 | 3 |
| 4 | 4 |
| 5 | 5 |
| 6 | 6 |
| 7 | 7 |
| 8 | 8 |
| 9 | 9 |
| 10 | 10 |

Un char à vapeur partira de la rue Girod tous les dimanches matin à 4 heures.

Un char à cheval partira de l'ancien dépôt, tous les matins à 4 heures et du Lac une heure après le dernier convoi à vapeur.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly devront prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 10 cents et au-dessus pour le Lac.

THOS. S. DIMITRY, Assistant Surintendant.
15 avril—1an

### Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

Changement des heures de départ.

A DATER de LUNDI, 15 Mai 1871, les convois de passagers partiront comme suit:

11 heures du matin—Exprès de jour, arrivant à Mobile à 6 heures P. M., et se reliant avec les convois du chemin de fer Mobile et Montgomery, Mobile et Ohio, pour toutes les villes du Nord et de l'Est. Il y a sur ce convoi des Pullman Palace Sleeping Cars (chars palais de nuit) de Mobile, sans changement, à Louisville, par la voie de Humboldt, et de Tennessee, par la voie Mobile, à Cleveland, Tennessee par la route "Blue Mountain." Les DIMANCHES, ce convoi partira de la Nouvelle-Orléans à 8 heures du matin.

3:30 P. M.—Convoi pour Ocean Springs, s'arrêtant à toutes les villes de bains, arrivant à Ocean Springs à 6:30 P. M. Il s'arrêtera, pour prendre des passagers, au Marché Français, au pied de la rue des Champs-Elysées et dans la rue Claiborne, à la Nouvelle-Orléans; au "Signal Station," sur la côte. Il ne partira pas le dimanche.

5:30 P. M.—Exprès du soir, arrivant à Mobile à 11 de P. M., se reliant avec le chemin de fer de Mobile et de l'Ohio, et à Meridian, avec le chemin de fer Alabama et Chattanooga, pour tous les points du Nord et de l'Est. Ce convoi part TOUS LES JOURS.

Il y a des convois, pour toute la route, JOURNELLEMENT. Le fret est reçu au pied de la rue Julia, avant 5 heures P. M. et il est livré à Mobile le lendemain matin, de bonne heure. Les connaissements sont signés pour tous les points des chemins de fer de Mobile et de l'Ohio, de Mobile et de Montgomery, aux endroits de leurs connexions.

Les prix sont aussi modérés que ceux d'aucune autre compagnie.

Pour les billets et les informations relativement aux prix, s'adresser aux Bureaux de la Compagnie, coin de la rue du Camp et Commune (Bâtisse Morgan), ou près du City Hotel.

J. E. KENDRICK, Surintendant général.
WM. DE DELL, Agent pour les billets.

Voyageurs
### ATTENTION!!

[illegible]

### Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Et celui du Mississippi Central,

ONT leurs wagons de passagers et de bagages sous la longueur des voies, avec un seul changement jusqu'à New-York et les points intermédiaires.

Le convoi exprès de 7.45 heures du matin part de la Nlle-Orléans tous les jours (le dimanche excepté).

Vicksburg, Memphis, St-Louis, Chicago, Louisville et tous les points au-delà.

Wagons-dortoirs, de Canton à Grande Jonction et Humboldt.

Le convoi de la malle de 5 30 h. du soir se relie aux heures indiquées à L'Exprès "LIGHTNING," pour tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Ces chemins de fer transportent la grande malle du Nord.

Et vont à New-York en 60 heures.

Chars dortoirs neufs et élégants, jusqu'à Humboldt, Tenn., Cleveland, Tenn., et Louisville, Ky.

Le convoi Exprès Sud arrive à la Nlle-Orléans à 10.25 A. M.

Le convoi de malle à 6 heures P. M.

Bagages "checked" de la résidence à destination.

Bureaux à Galveston—Bureaux du N. O. J. & G. N. Rail Road et du Mississippi Central, au wharf de la ligne Morgan.

Bureaux à la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune et au dépôt.

E. D. FROST, Surint.-gén. du Ch. M. C.
D. R. MOREY, Ag.-gén. fret du Ch. M. C.
E. G. SEWALL, Sur.-gén. Ch. de fer Jackson.
S. E. CAREY, Ag.-gén. Ret Ch. de fer Jackson.
A. W. SCOTT, Ag.-gén. Pass. Ch. de fer Jackson.

### Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

AVIS SPÉCIAL,
### AUX VOYAGEURS.

JUSQU'A nouvel ordre, les passagers se rendant à tous les points

NORD, EST et OUEST,

Partiront de la Nlle-Orléans, du dépôt du CHEMIN DE FER DE PONTCHARTRAIN, Au pied de la rue Girod, sur la Levée, à 6 heures du matin, et à 2 1/2 heures de l'après-midi.

Le train, à une heure, porte à destination de Ponchatoula et de Jackson, le transfert du [illegible] Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

SANS FRAIS ADDITIONNELS.

Le train d'express dans le même espace de temps que les autres entre la Nlle-Orléans et le Nord, avec un gain de 7 1/2 heures sur toutes les lignes rivales.

Ce changement d'itinéraire a été établi pour éviter l'interruption des communications avec le Nord, par suite des crevasses de St-Jean-Baptiste.

Le train spécial de Magnolia sera suspendu jusqu'à ce que la levée soit réparée. Avis en sera donné en temps opportun.

Les BAGAGES, pris à domicile, seront transportés jusqu'au lieu de destination; chaque colis sera "checked" aux Bureaux de CONTRE-MARQUE. On peut se procurer de même, pour l'usage des voyageurs, des places dans les Wagons-Palais de Pullman.

Billets à vendre ........ 25, rue du Camp, Coin Commune, et au Dépôt au pied de la rue Lafayette, sur la Levée.

S. E. CAREY, G. T. A. N. O. J. & G. N. R. R.
D. R. MOREY, G. T. A. Miss. Central R. R.
A. W. SCOTT.

Agent général pour les Passagers.

### GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

[illegible]

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Ag.

---

### CHARTE

De la Compagnie de Manufacture d'Engrais de la Louisiane.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT CONNU que ce quinzième jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-onze et la quatre-vingt-quinzième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique,

Pardevant moi, ALPHONSE BARNETT, notaire public dûment commissionné et qualifié dans et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, [illegible]

[illegible]

ARTICLE PREMIER.

Sec. 1.—Cette Corporation sera connue sous le nom de "LOUISIANA FERTILIZER MANUFACTURING COMPANY," [illegible]

ARTICLE DEUXIEME.

[illegible]

Sec. 2.—Le président sera la personne à qui devront être remis toutes les citations et instruments légaux.

ARTICLE TROISIÈME.

Sec. 1.—Le capital de cette corporation est fixé à cent mille (100,000) piastres, représentées par mille (1000) actions de cent (100) piastres.

[illegible]

ARTICLE QUATRIÈME.

Sec. 1.—Les personnes dont les noms suivent, savoir: [illegible]

ARTICLE CINQUIÈME.

[illegible]

ARTICLE V.

[illegible]

### CHARTE.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nlle-Orléans.

QU'IL SOIT CONNU que ce vingt-troisième jour de mai 1871, pardevant George William Christy, Notaire Public [illegible]

ARTICLE II.

Le domicile légal de la Compagnie sera dans la ville de la Nlle-Orléans, où toutes les citations devront être remises au Président de la Compagnie, ou au Vice-Président.

ARTICLE III.

[illegible]

ARTICLE IV.

Le capital de la Compagnie est fixé [illegible]

ARTICLE V.

Les affaires de la corporation seront dirigées par un bureau de sept Directeurs [illegible]

ARTICLE VI.

[illegible]

ARTICLE VII.

[illegible]

### MANDEVILLE HOTEL,

TENU PAR W. COLOMES.

[illegible]

Divers! Divers! Divers!

100 [illegible]

WM. H. SEIDENBURGH,
No 33 de la rue Peters.

---

### CHARTER OF THE St. Louis Hotel Association.

BE IT KNOWN, that on this [illegible] day of June, in the year of our Lord one thousand eight hundred and seventy-one, [illegible] before me FELIX GRIMA, a Notary Public, duly commissioned and sworn, in and for this city, in the parish of Orleans, State of Louisiana, and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally appeared: [illegible]

ARTICLE I.

The name, style and title of said corporation shall be THE ST. LOUIS HOTEL ASSOCIATION, and the domicile of the said corporation is hereby established and fixed in the city of New Orleans.

ARTICLE II.

[illegible]

ARTICLE III.

The capital stock of the said Association is hereby fixed at the sum of THREE HUNDRED THOUSAND DOLLARS, divided into THREE THOUSAND SHARES of one hundred dollars each, with the privilege of extending the said capital stock to FIVE HUNDRED THOUSAND DOLLARS, to be fixed by the stockholders of the said Association at the time and in the manner hereinafter provided.

ARTICLE IV.

[illegible]

ARTICLE V.

[illegible]

ARTICLE VI.

[illegible]

ARTICLE VII.

[illegible]

ARTICLE VIII.

[illegible]

ARTICLE IX.

The Secretary of the said Association shall, on the [illegible]

ARTICLE X.

On the first day of February 18th, and in each and every year thereafter, on the first day of February, the Board of Managers shall make [illegible]

ARTICLE XI.

This corporation shall continue for the term of Twenty-five years from the execution of the present act of incorporation [illegible]

ARTICLE XII.

The present act of incorporation may be modified, altered or amended, and all additions, alterations or amendments may be made [illegible]

ARTICLE XIII.

At the expiration of this Charter, or sooner in case the said Association should be dissolved as herein above provided [illegible]

[illegible]

---

### Consumption, Its Cure and Its Preventive,

BY J. H. SCHENCK, M. D.

[illegible]

DR. JOSEPH H. SCHENCK'S SIMPLE TREATMENT.

[illegible]

CONSUMPTION.

The Mandrake Pills are composed of one of Nature's noblest gifts—the Podophyllum Peltatum. [illegible]

"LEAVE NO STONE BEHIND."

[illegible]

A SUPPLY OF GOOD BLOOD.

[illegible]

GIVING UP AS LOST.

[illegible]

"Many years ago I was in the last stages of consumption; confined to my bed, and at one time my physicians thought I could not live a week; then, like a drowning man catching at straws, I heard of and obtained the preparations which I now offer to the public, and they made a perfect cure of me. [illegible]"

[illegible]

Dr. Schenck's medicines are constantly kept in tens of thousands of families. [illegible]

Price of the Pulmonic Syrup and Seaweed Tonic, $1.50 a bottle, or $7.50 a half dozen. Mandrake Pills, 25 cents a box. For sale by all druggists and dealers.

E. J. HART & CO., 73, 75 and 77 Tchoupitoulas street, New Orleans, Wholesale Agents.

### New Orleans Mutual Insurance Company.

CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

Eleventh Annual Statement. 1870.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

[illegible]

### LEEDS'S FOUNDRY,

ESTABLISHED IN 1825.

Corner of Delord and Foucher streets.

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, Nevell Screws, Gin Gearing, Furnace Mouths, Grate Bars, all kinds of Plantation and Steamboat Work and every description of Machinery for the South.

LEEDS & CO.

### $875,000

In Cash Gifts, to be Distributed by the Metropolitan Cash Prize Co.

EVERY TICKET DRAWS A PRIZE.

[illegible]

HILL, MORRIS & CO.,
[illegible] Broadway, N. Y.

---

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans.

[illegible]

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1870.

[illegible]

The Company have the following Assets, valued at the lowest market cash value:

[illegible]

Including dividends.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this [illegible] day of January, 1871.

ANDREW HERO, Jr., Notary Public.

The Board of Directors have resolved to pay six per cent. interest on the outstanding Certificates of Profits, on and after the second Monday in February, 1871; also, fifty per cent. on the amount of the Scrip of the year 1869, payable on and after the third Monday in March, 1871, and they have further declared a dividend of Ten per cent. on the Net Earned Participating Premiums for the year ending December 31, 1870, for which certificates will be issued on and after the third Monday of April next.

THOMAS SLOO, President.
JNO. G. GAINES, Vice President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

Directors:

| | |
|---|---|
| Jno. G. Gaines, | E. J. Hart, |
| [illegible] | Henry Bradlow, |
| [illegible] | W. B. Seymour, |
| [illegible] | R. S. Venables, |
| [illegible] | Richard Flower, |
| [illegible] | [illegible] |

### $1,000,000.

By authority of a special act of the Legislature of Kentucky, of March 16, 1871, the Trustees of the PUBLIC LIBRARY OF KENTUCKY Will give a GRAND GIFT CONCERT At Louisville, Ky., On Tuesday, October 31, 1871, Under the direction of the best musical talent that can be procured.

| | |
|---|---|
| Tickets of admission | $10 each, currency. |
| Half tickets | 5 00 |
| Quarter tickets | 2 50 |

Each ticket will have attached to it four coupons of the denomination of $2.50 each. The holder of an entire ticket will be entitled to admission to the Concert and to the whole amount of the gift awarded to it by lot. [illegible]

To provide funds for this Grand Concert and for the benefit of the Public Library of Kentucky, 100,000 Tickets, only, will be sold at $10 each.

THE CITIZENS' BANK OF KENTUCKY IS TREASURER.

[illegible]

PUBLIC LIBRARY OF KENTUCKY.

[illegible]

Trustees:

Hon. Thos. E. Bramlette, late Governor of Kentucky. [illegible]

Supervisors:

Hon. Joshua F. Bullitt, late Chief Justice of Kentucky. [illegible]

Manner of Drawing.

There will be two glass wheels. One wheel will contain 100,000 numbers, plainly printed on leather tags. [illegible]

Gifts will be paid on presentation of tickets drawing such gifts the second day after drawing, without any deduction whatever. [illegible]

CHAS. R. PETERS,
Manager, Louisville, Ky.

Office, 112 Main street, Johnston's block.


TARRANT'S
SELTZER
APERIENT

A Beneficent Remedy. The Stomach, like the body politic, resents ill treatment by rebellion. And when it rebels, the liver, the bowels, the nerves, the circulation, the brain, revolt likewise, and the whole system is disastrously agitated. Rectify and regulate the deranged digestive organs, and the disturbance in its dependencies will speedily cease. The tonic, alterative, corrective and purifying properties of

Tarrant's Seltzer Aperient,

render it an irresistible remedy in cases of indigestion and the concomitant ailments. [illegible]

SOLD BY ALL DRUGGISTS.


### The Salamander Fire Insurance Company,

Corner Royal and Customhouse Streets.

INSURES Fire Risks from the city and country on the most advantageous terms. [illegible]

---

### NEW ORLEANS DAILY BEE.

DUFOUR & LIMET, Publishers.

Office—No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, AUGUST 3.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

THE WEEKLY BEE

Is published every Saturday morning. Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

## MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, THURSDAY, August 3, 1871.

CLEARED YESTERDAY.

Schr Martha, Newman, for Pensacola.

ARRIVED YESTERDAY.

Steamer Mary, Carroll, from Mobile.
Ship Guardian, Walls, [illegible] days from Newport (Wales) to order.

ARRIVALS AT NEW BASIN.

Schr Sammy, from Blind River—14,000 staves and shingles.
Schr Alcyon, from Pascagoula—30,000 feet lumber.
Schr Geo Washington, fm Pearl River—[illegible] lumber.
[illegible]

ARRIVALS AT OLD BASIN.

[illegible]

STEAMBOATS.

Susie Silver, Silver, from St Louis.
Ouachita Belle, White, from Lena.
Era No 8, Kouns, from Jefferson.
Bonnfort, Jonathan, from Lower Coast.

TOWBOAT REGISTER.

The towboat Perry Sturtevant, from the Passes, Towed down and to sea, on the [illegible], and [illegible] ship Guardian.

EXPORTS.

PENSACOLA—Per schr Martha—[illegible]

IMPORTS.

INDIANOLA AND GALVESTON—Per steamship W. G. Hewes—[illegible]

MOBILE—Per steamer Mary—[illegible]

NEWPORT—Per ship Guardian—[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

LUNA LANDING—Per steamer Ouachita Belle—[illegible]

JEFFERSON—Per steamer Era No 8—[illegible]

LOWER COAST—Per steamer Bonnfort—[illegible]

N. O. JACKSON AND GREAT NORTHERN R. R.—[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.—[illegible]

### LIST OF VESSELS

AUGUST 3, 1871.

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.

Steamship Geo Cromwell, Clapp ........ sld July [illegible]
Steamship Gen Meade, Sampson ........ sld July [illegible]
Steamship Victor, [illegible] ........ sld July [illegible]
Bark Moneta, Pessell ........ sld July [illegible]

BOSTON.

Brig E P Swett, [illegible] ........ sld June [illegible]

BALTIMORE.

Schr [illegible], Bayley ........ sld May [illegible]

LIVERPOOL.

Steamship St Louis, Gillan ........ sld July [illegible]
Steamship Fire Queen, Day ........ sld July [illegible]
Ship Theobald, Adams ........ sld July [illegible]
Ship [illegible] ........
Ship Felicia, Murray ........
Ship Rowantree, Berry ........
Ship Alhambra, Ralsholm ........
Bark [illegible] ........
Ship Pacific, Murray ........
Ship Cameo, Rodd ........
Bark Agincourt, Miles ........
Bark Flora Chisman, Jones ........

GREENOCK.

Bark Newcastle, Wilkins ........ sld June [illegible]

NEWPORT, WALES.

Ship L W Sturgis, Lunakin ........ sld June [illegible]

NEWCASTLE.

Ship Victory, Colling ........ sld May [illegible]

CARDIFF.

Ship Idaho, Murphy ........ sld July [illegible]
Ship Ella S Thayer, Thompson ........ sld July [illegible]
Bark Anerton, Wills ........ sld July [illegible]

BREMEN.

Ship St Lawrence, Otterson ........ sld June [illegible]
Bark Norton, [illegible] ........ sld May [illegible]

MARSEILLES.

Bark [illegible], Lecland ........ sld July 12

BORDEAUX.

Ship Cadichonne, Daumas ........ sld June [illegible]
Ship Tanner, Laurent ........ sld July [illegible]
Bark Bordelaise, Vincent ........ sld July [illegible]
Bark Auguste & Gustave, Roland ........ sld June [illegible]
Bark Le Bon Fils, Prives ........ sld June [illegible]

HAVRE.

Ship La Louisiane, [illegible] ........ sld July [illegible]

VIGO.

Bark Lizzie Williams, Moore ........ sld July [illegible]

GENOA.

Bark Pasquale Cosetti, [illegible] ........ sld June [illegible]
Brig L M Merrill, Maton ........ sld July [illegible]

ANTWERP.

S S Baron Lambermont, Dowyer ........ sld June [illegible]

### The Healing Springs.

BATH COUNTY, VIRGINIA.

ARE opened for the reception of visitors. They are accessible by the Chesapeake & Ohio Railroad, from Millboro' depot, twenty-three miles, by stages, crossing the Warm Spring Mountain, and passing the Warm and Hot Springs; or from Covington depot, sixteen miles over a fine turnpike of easy grade, passing in full view of the celebrated Falling Springs, and the splendid scenery of Jackson's River.

Board $3 per day; $20 per week; $80 per month, or $70 per month for two months or more. Children under ten years, and colored servants, half price.

Telegraph office at the hotel.

H. H. Houston, M. D., resident physician.
S. M. QUARLES, Agent.

DUNLOP & McCANCE, HUGH W. FRY, A. Y. STOKES, } Proprietors.

### Hot Springs,

BATH COUNTY, VA.

THIS renowned watering place is now open for the reception of Visitors.

Its waters are celebrated for their CURATIVE VIRTUES in the treatment of various diseases, such as Chronic Rheumatism, Gout, Torpor of the Liver, Chronic Enlargement of the Liver, Chronic Diarrhoea or Dysentery, Neuralgia, Paralysis, Old Injuries, Affections of the Skin, especially of Syphilitic origin, Chronic Diseases of the Uterus, etc., etc. The Baths vary in temperature from 98° to 110° Fahrenheit.

BOARD $3 per day; $20 per week; $75 per month.

Telegraph office at the Hotel. Prof. J. L. CABELL, M. D., of the University Va., Resident Physician.

B. C. TARDY & CO.,
THOS. B. PRICE & CO., Proprietors.
J. A. AUGUST, Manager.

### White Sulphur Springs,

GREENBRIER, WEST VIRGINIA.

THESE Springs, famous for their alterative waters and fashionable patronage, are now opened for the reception of visitors. They have accommodations for 2,000 persons.

The cars of the Chesapeake and Ohio Railroad run to the Springs. Excursion tickets, at reduced rates, will be furnished in the principal cities north and south.

These Springs are 2,000 feet above tide water, and the climate in which they are situated is always COOL AND INVIGORATING, and affords a safe refuge from prostrating summer heat.

Prof. Rosenberger's excellent Band will be in attendance, to enliven the Lawns and Ball Room.

An extensive Livery will be kept as usual at the Springs.

Charges: $3 50 per day and $80 per month of thirty days. Children under ten, and colored servants, half price; white servants according to accommodation.

Pamphlets in reference to the Springs and analysis of the water, forwarded free of charge.

GEO. L. PEYTON & CO.

### M. ELIE,

16 ........ ROYAL STREET ........

HAS always on hand a large and fine assortment of PIANOS from the best manufacturers, such as [illegible]

---

### Charter of the Crescent Express and Transfer Co.

STATE OF LOUISIANA,
CITY OF NEW ORLEANS.

BE it remembered, that on this twenty-sixth day of June, A. D. eighteen hundred and seventy-one, before me, Robert Mott, a Notary Public in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, duly commissioned and sworn, and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, came and appeared the parties whose names are hereunto subscribed, who severally declared that, availing themselves of the provisions of the laws of the State of Louisiana relative to the organization of corporations, they have covenanted and agreed, and do by these presents covenant and agree, to form and constitute a corporation for the purpose of conducting the forwarding and transfer business, in all its departments, in New Orleans, on all depots, lines of steamers or other conveyances, and all other routes as may hereafter be acquired, and they make, agree and enter into the following

Articles of Incorporation.

ARTICLE FIRST.

The name and title of this corporation shall be the Crescent Express and Transfer Company, and its domicile is hereby established in the city of New Orleans. [illegible]

ARTICLE SECOND.

This corporation shall commence business on the first day of July, eighteen hundred and seventy-one, [illegible]

It shall make and establish such by-laws, rules and regulations for the proper management of its affairs as may be deemed necessary and proper, and shall possess general and such special powers as are conferred by law to corporations.

The purposes for which the Crescent Express and Transfer Company is created and the objects and the nature of the business to be carried on, are to conduct and manage, in all its various branches, the business of receiving and transferring and forwarding by steamships, steamboats, steamers and other vessels, merchandise, [illegible]

The President shall be the proper officer upon whom all process, citations and notices of other legal process against the corporation [illegible]

ARTICLE THIRD.

The capital stock of the said corporation shall consist of [illegible] thousand shares of one hundred dollars each, with the right to increase the same to an amount not to exceed [illegible]

ARTICLE FOURTH.

All the corporate powers of the corporation shall be vested in and exercised by a Board of Directors, [illegible]

The Board of Directors, at their first meeting in every year, shall elect a President and a Vice President [illegible]

The Board shall have the power to fill all vacancies that may occur in their number. [illegible]

ARTICLE FIFTH.

The liquidation of the affairs of this corporation shall be made by three commissioners appointed by the stockholders at a meeting convened for that purpose, after thirty days previous notice [illegible]

ARTICLE SIXTH.

The following named persons shall constitute the first Board of Directors, viz.:

A. B. SMALL, JAS. T. TUCKER,
JAS. S. WHITAKER, J. K. ROBERTS,
JAS. S. CAREY, and J. I. DEGRAY,

and they are hereby elected, with full power to act, [illegible]

ARTICLE SEVENTH.

A failure from any cause to elect Directors or other officers on the day named herein, shall not dissolve this Association, but the Directors and other officers then in office shall hold over until the election of their successors.

ARTICLE EIGHTH.

Books for the registry and transfer of the shares of the Capital Stock shall be opened and kept subject to such regulations as may be prescribed by the Board of Directors, but not in any manner conflicting with law. All transfers of shares shall be made on the books of the company [illegible]

The Directors may close said books when necessary, not for a longer period than [illegible] days.

Minutes of all the proceedings of the Board of Directors shall be kept by the Secretary, and signed by the President and the Secretary. [illegible]

ARTICLE NINTH.

Every stockholder shall be holden and responsible for the unpaid contracts, acts and faults of the company to the extent and subject to the limitations set forth in article eighth of the Revised Statutes, under which this company is incorporated. [illegible]

ARTICLE TENTH.

The said corporation shall be liable to the owner for the value of all articles it may undertake to forward or transfer, as estimated at the time of their receipt, [illegible]

ARTICLE ELEVENTH.

The stockholders of the company, at a general meeting to be convened for that purpose, after thirty days notice in the newspapers in New Orleans, shall have power to make any modification, additions or changes in this act of incorporation, or to dissolve it with the assent of three-fourths of the stockholders represented at such meeting, and all such modification, addition, or dissolution, shall be recorded as required by law.

ARTICLE TWELFTH.

The names of the stockholders, their residence and number of shares held by each, are declared to be such as are subscribed to this act and set opposite each of the names of the parties respectively.

United States internal revenue stamps to the value of [illegible] are hereto affixed and cancelled.

Thus done and passed in my office, at the city of New Orleans, on the day, month and year herein before written, in the presence of Robert Mott and Francis E. Lee, witnesses of lawful age, domiciled in this city, who hereunto sign their names, together with the parties subscribing and me, Notary, after due reading of the whole.

(Original signed by various subscribers.)
ROBERT MOTT,
FRANCIS E. LEE,
R. C. MOTT,
Notary Public.

A true copy:
July 24 [illegible]
R. C. MOTT, Not. Pub.

### Louisiana Mutual Insurance Company.

Seventeenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

Total premiums for the year ending 28th February, 1871 ........ $[illegible]

Viz: Fire Premiums ........ $[illegible]
Marine ........ [illegible]
River ........ [illegible]

Unearned and Return Premiums and Rebate on Premiums ........ [illegible]

Net Premiums ........ [illegible]

Fire Losses ........ [illegible]
Marine Losses ........ [illegible]
River Losses ........ [illegible]

Taxes ........ [illegible]
Expenses, Profit and Loss, Re-insurance, etc ........ [illegible]

Net Profits ........ [illegible]

The Company have the following Assets estimated at the lowest cash market value:

City and other Bonds ........ [illegible]
Bank and other Stocks ........ [illegible]
Real Estate ........ [illegible]
Bonds of Insurance Companies ........ [illegible]
Bills Receivable on Mortgages ........ [illegible]
Bills Receivable on Pledges, etc ........ [illegible]
Premiums in course of Collection ........ [illegible]
Cash on Hand and in Banks ........ [illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

CHAS. BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this [illegible] day of March, 1871.

P. CHAS. CUVELLIER, Notary Public.

Six per cent. interest on the outstanding certificates of scrip will be paid to the holders thereof or their legal representatives on and after Monday, 6th of May next.

CHAS. BRIGGS, President.
ANT. CARRIERE, Vice President.
J. P. ROUX, Secretary.

Board of Trustees elected on 6th February, 1871:

| | |
|---|---|
| Chas. Briggs, | Chas. Lafitte, |
| Ant. Carriere, | John S. Walton, |
| Geo. A. Fosdick, | Geo. Foster, |
| N. Bruslé, | Rudolph Sieg, |
| P. Anderson, | W. F. Givens, |
| A. Pascalis, | W. C. Black, |
| Geo. W. Dunbar, | Thos. H. Hunt, |
| [illegible] | Chas. Hosmer, |
| [illegible] | D. Jamison, |
| [illegible] | S. S. Hoyle, |
| [illegible] | Felix Larue, |
| [illegible] | Aug. Rabe, |
| [illegible] | S. D. Fisher, |
| [illegible] | Fr. Schlieder, |
| Frank Williams, | C. Frampton, |
| Thomas Adams, | Richard Nuttall, |
| | M. Gillis. |